

**CERAMAT 250**

Version 3

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : CERAMAT 250

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Société : BYK USA LLC  
524 South Cherry Street  
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086  
Visitez notre site Web : [www.byk.com](http://www.byk.com)  
Adresse e-mail : [BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com](mailto:BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com)

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1  
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Additif à base de cire  
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système nerveux central)

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.  
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

## CERAMAT 250

Version 3

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
 P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**  
 P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.  
 P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
 P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

**Stockage:**  
 P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
 P405 Garder sous clef.

**Élimination:**  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange  
 Nature chimique : Dispersion de cire Fischer Tropsch  
**Composants dangereux**

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
Acétate de n-butyle	123-86-4	>= 30 - < 60
Cires	8002-74-2	>= 30 - < 60

L'identité spécifique/pour cent de poids des ingredient(s) propriété est confidentielle

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

## CERAMAT 250

Version 3

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

En cas d'inhalation	<p>Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.</p> <p>Ne pas laisser la victime sans surveillance.</p> <p>: Evacuer à l'air. Appeler un médecin immédiatement. Le personnel qualifié devrait administrer la respiration de délivrance si la respiration s'est arrêtée et CPR si le coeur s'est arrêté.</p> <p>Consulter un médecin après toute exposition importante.</p> <p>En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.</p>
En cas de contact avec la peau	<p>: Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement avec l'eau et savon. L'irritation se développe, appeler un médecin.</p> <p>En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.</p> <p>Enlever immédiatement tout vêtement souillé.</p>
En cas de contact avec les yeux	<p>: Laver à grande eau immédiatement pendant au moins 20 min. Appeler un médecin immédiatement.</p> <p>Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.</p> <p>Enlever les lentilles de contact.</p> <p>Protéger l'oeil intact.</p> <p>Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.</p> <p>Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.</p>
En cas d'ingestion	<p>: Ne pas faire vomir; risque d'aspiration. Diluer avec 1 à 2 verres d'eau. Obtenir une aide médicale si un vomissement spontané garder la tête plus basse que les hanches afin de prévenir l'aspiration dans les poumons.</p> <p>Ne jamais rien donner par voie orale à une personne inconsciente.</p> <p>Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.</p> <p>Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.</p> <p>Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.</p> <p>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.</p>
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	<p>: Pas d'information disponible.</p>

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	<p>: Mousse</p> <p>Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)</p> <p>Poudre chimique sèche</p> <p>Mousse résistant à l'alcool</p> <p>Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)</p> <p>Poudre chimique sèche</p>
Moyens d'extinction inappropriés	<p>: Pas d'information disponible.</p>
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	<p>Jet d'eau à grand débit</p> <p>: Pas sensible à l'impact mécanique.</p> <p>Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.</p>

## CERAMAT 250

Version 3

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

	Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone
Information supplémentaire	: Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver à l'écart des agents oxydants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Éliminer toute source d'ignition. Ventiler l'espace si utilisé à l'intérieur. Porter un appareil respiratoire autonome.
	: Éloigner toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Empêchez le matériel renversé d'entrer dans la terre, l'eau et/ou l'air en employant des méthodes appropriées de retenue.  Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Porter un appareil respiratoire autonome. Arrêter la fuite. Endiguer et contenir le débordement. Absorber avec une matière appropriée. Utiliser des pelles ne produisant pas d'étincelles pour ôter ce produit.

## CERAMAT 250

Version 3

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à la terre.  
Des récipients devraient être fondus en étant vidé.  
Les vapeurs peuvent s'éloigner du lieu de travail avant de s'enflammer/avant un retour de flamme vers la source des vapeurs.  
Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.  
Manipuler comme un produit chimique industriel.  
Éviter la formation d'aérosols.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Défense de fumer.  
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter : Conserver à l'écart des agents oxydants.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

## CERAMAT 250

Version 3

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Acétate de n-butyle	123-86-4	TWA	150 ppm 710 mg/m <sup>3</sup>	OSHA Z-1
Acétate de n-butyle		TWA	150 ppm 710 mg/m <sup>3</sup>	OSHA P0
Acétate de n-butyle		STEL	200 ppm 950 mg/m <sup>3</sup>	OSHA P0
Acétate de n-butyle		TWA	150 ppm 710 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH REL
Acétate de n-butyle		ST	200 ppm 950 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH REL
Acétate de n-butyle		TWA	50 ppm	ACGIH
Acétate de n-butyle		STEL	150 ppm	ACGIH
Cires	8002-74-2	TWA (Fumées)	2 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
Cires		TWA (Fumées)	2 mg/m <sup>3</sup>	OSHA P0

**Mesures d'ordre technique** : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

### Équipement de protection individuelle

**Protection respiratoire** : A moins que le moniteur d'air montre que les niveaux de vapeurs/brumes/poussières sont inférieurs au seuil admissible d'exposition porter un respirateur correctement ajusté (approuvé NIOSH) pendant l'exposition au produit. En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

**Protection des mains**  
**Matériel** : Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle  
Caoutchouc nitrile

**Remarques** : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

**Protection des yeux** : Lunettes de protection chimique  
Lunettes de sécurité avec protections latérales  
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale

**Protection de la peau et du corps** : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.  
Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

**Mesures d'hygiène** : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**CERAMAT 250**

Version 3

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Porter des vêtements de travail propres, à manches longues et couvrant les jambes.  
Des vêtements protecteurs et résistants aux produits chimiques doivent être portés si il y a possibilité d'éclaboussements.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

État physique	: dispersion
Couleur	: blanc
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: insoluble
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: 259 °F (126 °C) (1,013 hPa)
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: 77 °F (25 °C) Méthode: 49 (Pensky-Martens), coupelle fermée
Limite d'explosivité, supérieure	: 7.5 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure	: 1.2 % (v)
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative/Densité spécifique	: Donnée non disponible
Densité	: 0.9 g/cm <sup>3</sup> (68 °F (20 °C))
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: non miscible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: non déterminé

## CERAMAT 250

Version 3

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité  
Viscosité, dynamique : 100 mPa.s  
Méthode: DIN 53019

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non classé comme danger de réactivité.  
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Stable; polymérisation dangereux pas attendu  
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dangereuses : Donnée non disponible  
  
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
  
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Donnée non disponible  
Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles : Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : Donnée non disponible

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation

Yeux

Contact avec la peau

Absorption par la peau

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : 41.67 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

**CERAMAT 250**

Version 3

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**Composants:****123-86-4 Acétate de n-butyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): > 10,000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 423

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 21.1 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 14,000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

**8002-74-2 Cires:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Composants:****123-86-4 Acétate de n-butyle:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Composants:****123-86-4 Acétate de n-butyle:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation des yeux  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
BPL: oui

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Composants:**

**CERAMAT 250**

Version 3

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**123-86-4 Acétate de n-butyle:**

Type de Test: Test de Buehler

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

**Mutagénicité sur les cellules germinales****Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

**Cancérogénicité****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

**NTP**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

**Toxicité pour la reproduction****Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**CERAMAT 250**

Version 3

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**Toxicité à dose répétée****Produit:**

Remarques: Des études ont démontré que l'acétate de n-butyle est tératogénic sur les animaux.

**Toxicité par aspiration****Produit:**

Donnée non disponible

**Expérience de l'exposition humaine****Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

De fortes concentrations sont irritantes pour les voies respiratoires. Peut causer maux de tête, étourdissement, nausée, vomissement, ainsi que dépression du SNC (sommolence, perte de coordination, fatigue).

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut probablement provoquer une irritation.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut probablement provoquer une irritation.

Ingestion:

Symptômes:

L'ingestion provoquera probablement l'irritation de la voie digestive; des fortes dosages peut causer une dépression du SNC.

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

## CERAMAT 250

Version 3

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

##### Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

#### Persistance et dégradabilité

##### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

#### Potentiel de bioaccumulation

##### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

##### Produit:

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Donnée non disponible

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

EPA code (s) de déchets dangereux : D001: Inflammable

Déchets de résidus : Jeter selon accord avec les normes en vigueur aux niveaux local, fédéral et national.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

## CERAMAT 250

Version 3

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Emballages contaminés : emballages déjà utilisés.  
 Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.  
 : Vider les restes.  
 Eliminer comme produit non utilisé.  
 Ne pas réutiliser des récipients vides.  
 Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### IATA-DGR

UN/ID No. : UN 1123  
 Nom d'expédition des Nations unies : Butyl acetates solution  
 Classe : 3  
 Groupe d'emballage : III  
 Etiquettes : Flammable Liquids  
 Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366  
 Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

##### Code IMDG

Numéro ONU : UN 1123  
 Nom d'expédition des Nations unies : BUTYL ACETATES, SOLUTION  
 Classe : 3  
 Groupe d'emballage : III  
 Etiquettes : 3  
 EmS Code : F-E, S-D  
 Polluant marin : non

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### Réglementation nationale

##### 49 CFR

Numéro ONU / ID / NA : UN 1123  
 Nom d'expédition des Nations unies : Butyl acetates, solution  
 Classe : 3  
 Groupe d'emballage : III  
 Etiquettes : FLAMMABLE LIQUID  
 Polluant marin : non  
 Tailles de récipient: tambours 55 gallons; seaux 5 ou 6 gallons; échantillons 2 oz./16 oz.

## CERAMAT 250

Version 3

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

#### EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Rght-to-Know]

##### US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)

Composants	No.-CAS	Component RQ (lbs)	Calculated product RQ (lbs)
Acétate de n-butyle	123-86-4	5000	8333

##### SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

##### US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

**SARA 311/312 Dangers** : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

**SARA 302** : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

**SARA 313** : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

##### Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant est/sont listé(s) dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM I Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489):

Acétate de n-butyle	123-86-4	60 %
---------------------	----------	------

Non-volatile (poids) : 40 %

## CERAMAT 250

Version 3

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Méthode: 60min/125°C

DIN EN ISO 3251

L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

### Massachusetts Right To Know

Acétate de n-butyle	123-86-4
Cires	8002-74-2

### Pennsylvania Right To Know

Acétate de n-butyle	123-86-4
Cires	8002-74-2

### New Jersey Right To Know

**U.S.: Nombre Secret** : 800963-5962  
**Commercial**  
**d'Enregistrement de New**  
**Jersey pour le proudit (NJ**  
**TSRN)**

### Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
Section 5a	: Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.
Section 4 / 12(b)	: Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.
DSL	: Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être

## CERAMAT 250

Version 3

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.